
AVIS PUBLIC
ÉLECTION GÉNÉRALE MUNICIPALE
SCRUTIN DU 2 NOVEMBRE 2025

Par cet avis public, Patrick Lachance, président d'élection, annonce les éléments suivants aux électrices et aux électeurs de la municipalité.

1. Les postes suivants sont ouverts aux candidatures :

- Poste de mairesse ou maire
- Poste de conseillère ou conseiller 1
- Poste de conseillère ou conseiller 2
- Poste de conseillère ou conseiller 3
- Poste de conseillère ou conseiller 4
- Poste de conseillère ou conseiller 5
- Poste de conseillère ou conseiller 6

2. Toute déclaration de candidature doit être produite au bureau du président d'élection (ou à la secrétaire ou à l'adjointe du président d'élection désignées pour recevoir les déclarations de candidature) sur rendez-vous, aux jours et aux heures suivants :

- Le 19 septembre 2025 de 9 h à 12 h et de 13 h à 16 h 30.
- Du 22 septembre au 26 septembre 2025 de 9 h à 12 h et de 13 h à 16 h 30.
- Du 29 septembre au 3 octobre de 9 h à 12 h et de 13 h à 16 h 30.
- **Il est à noter que le vendredi 3 octobre 2025, le bureau sera ouvert de 9 h à 16 h 30 de façon continue.**

3. Si plus d'une personne pose sa candidature à un même poste, vous pourrez exercer votre droit de vote en vous présentant au bureau de vote qui vous sera assigné aux dates et aux heures suivantes :

- | | |
|-----------------------------------|---|
| • Jour du scrutin : | dimanche 2 novembre 2025, de 10 h à 20 h |
| • Jour de vote par anticipation : | dimanche 26 octobre 2025, de 12 h à 20 h |

Si vous êtes incapable de vous déplacer pour des raisons de santé et êtes inscrit sur la liste électorale à titre de personne domiciliée, vous pouvez demander jusqu'au 15 octobre 2025 à 16 h 30 à votre président d'élection **de voter à votre chambre située dans un établissement de santé reconnu ou à votre domicile**. Il en va de même pour votre proche aidant.

4. **Vous pourrez voter par correspondance si votre domicile n'est pas sur le territoire de la municipalité.**

Pour voter par correspondance, vous devez soumettre une demande au président d'élection au plus tard le 15 octobre 2025 à 16 h 30.

Les bulletins de vote par correspondance seront expédiés à partir du 16 octobre 2025.

Si vous avez fait une demande et que vous n'avez pas reçu vos bulletins de vote, vous pouvez communiquer avec le président d'élection afin de vérifier les conditions pour les obtenir.

Les bulletins de vote devront être reçus au bureau du président d'élection au plus tard le vendredi 31 octobre à 16 h 30.

5. J'ai nommé Mme Carole Provençal pour agir à titre de secrétaire d'élection.

6. J'ai nommé Mme Maryse Fortier pour agir à titre d'adjointe.

7. La secrétaire et l'adjointe au président d'élection suivantes ont été désignées pour recevoir des déclarations de candidature : Mme Carole Provençal et Mme Maryse Fortier.

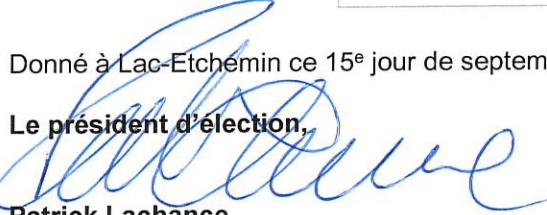
8. Vous pouvez me rejoindre en communiquant au bureau du président d'élection à l'adresse et au numéro de téléphone suivants :

BUREAU DU PRÉSIDENT D'ÉLECTION

Patrick Lachance
Directeur général/greffier-trésorier
208, 2^e Avenue, Lac-Etchemin (Québec) G0R 1S0
Téléphone : (418) 625-4521

Donné à Lac-Etchemin ce 15^e jour de septembre 2025.

Le président d'élection,


Patrick Lachance

CERTIFICAT DE PUBLICATION ET AFFICHAGE

Je soussigné, Patrick Lachance, directeur général/greffier-trésorier de la Municipalité de Lac-Etchemin certifie sous mon serment d'office que le présent avis a été publié sur le site internet de la municipalité en conformité avec le règlement numéro 174-2018 et l'avoir affiché dans le hall de l'Édifice municipal le 15 septembre 2025.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 15^e jour de septembre 2025.

Le directeur général/greffier-trésorier,



Patrick Lachance